

# AUDIT DE CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION SOCIALE



La législation sociale est en perpétuelle évolution.

Vos pratiques en matière de contrats de travail, durée du travail, affichages, discipline, etc., sont-elles conformes à la réglementation existante ? Existe-t-il des décalages entre ce que vous faites et ce que vous devriez faire dans ces domaines ?

## NOS SOLUTIONS

Défi 2 Conseil vous propose l'audit de conformité à la législation sociale, un accompagnement personnalisé pour mettre en conformité vos pratiques sociales avec la réglementation en vigueur ou à venir.

### Un regard extérieur

L'audit est réalisé par un consultant expérimenté, issu d'une équipe de terrain adossé aux organisations patronales. Il vous apporte un éclairage extérieur sur vos pratiques, enrichi de l'expérience acquise dans d'autres entreprises ou secteurs d'activité.

## NOS OUTILS



### Une prestation en 4 étapes

1. Diagnostic sur site : au cours d'un entretien avec le dirigeant ou une personne référente,
2. Analyse des documents et procédures en vigueur dans l'entreprise ;
3. Préconisations via une synthèse présentant les conformités constatées, les points à améliorer et les anomalies ;
4. Restitution des résultats de l'audit et échange sur les suites à donner en termes d'actions correctives.

### 10 thèmes à la carte

L'audit est réalisé selon vos besoins parmi les thèmes suivants:

- Contrats de travail (CDI, CDD) ;
- Dispositions conventionnelles applicables et usages en vigueur ;
- Salaires minimaux, bulletin de paie, structure de la rémunération, classification ;
- Exercice du pouvoir disciplinaire, affichages et règlement intérieur ;
- Représentation du personnel (gestion des relations avec les RP, heures de délégation...) ;
- Gestion des absences maladie (indemnisation, contre-visites, relations avec le médecin du travail), inaptitudes ;
- Gestion des congés payés et autres congés familiaux ;
- Durée du travail ;
- Epargne salariale ;
- Relations avec les entreprises extérieures.



### VOTRE CONTACT

Véronique GUILLON  
Tél : 03.80.77.85.11  
uimm21@maisondesentreprises.com

